

## *Historique du vignoble de Vollèges<sup>1</sup>*

*Débattre de l'origine d'un vignoble n'est pas toujours chose aisée. Quand sa superficie est en plus infime et anecdotique à l'échelle valaisanne et suisse, la tâche devient de plus en plus ardue. Le texte ci-après donne des pistes de compréhension mais ne répond précisément à aucune question que l'on serait en droit de se poser. Les informations sont malheureusement trop lacunaires, voire inexistantes, et ne permettent malheureusement aucune assurance dans le propos.*

La culture de la vigne trouve ses origines dans la nuit des temps et les différentes civilisations qui se sont succédées autour du bassin méditerranéen l'ont exploitée. Au gré des invasions et de la création de nouveaux marchés, la vigne a connu un développement important au cours des siècles et s'est généralisée dans l'Europe septentrionale. La christianisation a joué aussi son rôle dans l'essor du vin, élément important du rituel religieux. La viticulture s'étend ainsi peu à peu dans la vallée du Rhône grâce aux Grecs et aux Romains. Elle aurait pénétré en Suisse par le Jura.

Dater précisément l'arrivée de la vigne en Valais est pratiquement impossible. La tradition veut qu'elle soit un don des Romains mais aucune trouvaille archéologique ne vient le confirmer. Sa présence paraît cependant probable déjà avant l'an mille. Saint Théodule, 1er premier évêque du Valais (fin du IV<sup>e</sup> siècle), est toujours représenté avec une grappe à ses pieds et la légende en fait un ami de la vigne et du vin. Les archives de l'Evêché de Sion certifient que le 12 juin 1052, Aymon, alors évêque de Sion, fait don aux chanoines de son église du château de Saillon et de deux vignes contiguës. Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les Ducs de Savoie, seigneurs du Valais, faisaient travailler les vignes dans la plaine du Rhône, entre Ardon et Leytron, et vinifiaient à Chambéry.

Les premières mentions en Entremont concernent le vignoble de Bovernier. Elles se trouvent dans les archives communales de Sembrancher et remontent à 1361. Celles concernant le vignoble de Vollèges sont plus tardives encore et datent du 28 mai 1560 [Pg 98] : Jean de Platea, banneret de Sion, agissant comme juge délégué de l'évêque de Sion Jean Jordan, suite à une sentence de Jean Milles, abbé de Saint-Maurice, décide que Vollèges doit enlever les limites placées, à l'insu des Sembranchards, sur leurs biens situés du côté du chemin de Vens et au-dessous. Il est précisé plus loin que les Sembranchards, pour « Palyvott » et les vignes situées au-dessous de ce chemin, contribueront, avec Vollèges, aux frais de la délimitation (Notaire : Jean Rong). Le 29 mai, cette sentence est acceptée par les gens de Vollèges.

Est-ce à dire que le vignoble de Vollèges remonte au XVI<sup>e</sup> siècle ? La seule certitude est qu'il existe à cette période des vignes mais leur implantation peut être (beaucoup ?) plus ancienne. En effet, la famille de Saillon, qui s'est éteinte à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, a dû constamment occuper, pour les comtes de Savoie, la seigneurie d'Otier (Etiez) dont les limites étaient exactement les mêmes que celles de la paroisse actuelle de Vollèges. Leurs possessions territoriales s'étendaient jusqu'à Aigle et Saint-Triphon. Serait-il possible que la vigne, culture déjà connue en plaine et particulièrement dans les lieux précités, fut essayée et développée par les différents seigneurs régnant sur cette région (Duché de Savoie, Abbaye de

---

<sup>1</sup> Ce texte a été rédigé à la demande de M. Louis Genoud, responsable du dossier de l'homologation AOC pour le vignoble de Vollèges

Saint-Maurice) ? Aucune réponse péremptoire ne nous permet de l'affirmer dans l'état actuel de la documentation.

De propriétés seigneuriales travaillées par des serviteurs qui jouissaient d'un droit usuel en contrepartie d'un impôt, les terres agricoles sont devenues bien privé suite à la Révolution Française. D'où venaient les personnes qui travaillaient ces vignes ? Le manque d'informations est trop important et la tradition orale prend ici le relais. Les maisons du fond de ville de Sembrancher, du côté de la rue Saint-Honoré, auraient été d'anciens mazots. Il est vrai que l'architecture de ces maisons se différencie des autres demeures du chef-lieu du dizain, puis du district, par leur petitesse et par le fait qu'il n'est pas possible de les traverser de part en part. Les surélévations et transformations de ces bâtisses sont récentes et datent du début de ce siècle. Il pourrait donc s'agir d'habitations occupées seulement pendant les travaux des vignes. Seulement, aucune certitude ne vient corroborer ces suppositions, ni même des actes d'achat ou de vente de vignes inexistantes dans les archives communales de la région. Les souvenirs des anciens permettent pourtant d'affirmer que le vignoble de Vollèges n'appartenait pas aux habitants de cette commune. Il devait donc se partager entre les Entremontants originaires des paroisses de et en amont de Sembrancher, notamment avec ceux de Bourg-Saint-Pierre. Plusieurs patronymes bordillons s'implantent à Sembrancher dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (Dorsaz, Bastian, Moret). Au XIXe siècle et au début du XXe, la majeure partie des parcelles était la propriété de Sembranchards. Louis Courthion, dans ses chroniques pour le Dictionnaire géographique de la Suisse paru en 1906, précise que la population de Sembrancher « cultive un petit vignoble blotti sous les parois nues de l'Armanet, d'une étendue de 7 à 8 ha. Et dont le produit est très apprécié. » Ce n'est que dans ces dernières décennies qu'il est devenu en majorité vollégeard.

Il est à noter que la tradition pascalle de la distribution de vin à Sembrancher, commencée en 1575, a pu être maintenue grâce à la générosité de personnes qui ont fait don à la bourgeoisie de Sembrancher, et cela durant environ quatre siècles, de vignes entre autres situées dans le vignoble de Vollèges. C'est la construction de la voie de chemin de fer entre Sembrancher et Le Châble qui a définitivement supprimé les dernières vignes de la bourgeoisie.

La qualité du vin produit sur le coteau de Vens n'a jamais fait l'objet d'une étude. La relative pauvreté en matière de récolte d'informations supposerait-elle que le produit de ce vignoble n'était destiné qu'aux besoins privés des propriétaires et qu'il ne faisait pas l'objet de spéculation et de commerce à l'extérieur de la région ? En 1930, des analyses de terre prouvent que le vignoble de Vollèges a une teneur en calcaire assez forte. Pour les sols dépassant 20 à 25% de calcaire, le danger de chlorose est important. Les parcelles du vignoble de Vollèges, qui était de 10 ha à cette période, d'où une augmentation d'environ un tiers en 25 ans, sont ainsi analysées : Plachuit 18% - Biollay 27,6% - Chamberon 37,2% - Vence 3% - Comballaz inférieur 29,2% - Comballaz supérieur 54,8%. L'agriculteur-viticulteur a ainsi dû tester plusieurs cépages différents qui puissent s'adapter au mieux à une situation particulière (altitude, forte teneur en calcaire, exposition moyenne), et c'est actuellement le Gamay qui couvre le 90% du territoire.

Plusieurs questions restent ainsi en suspens et j'espère qu'un jour quelqu'un s'attardera plus longuement sur la viticulture du Grand Entremont.

Jean-Charles Fellay

## Sources

L. BLONDEL – *Le château de St-Jean ou du Mont-de-Vence*. Annales valaisannes, IV, 1947

C.-H. CARUZZO – *Les cépages du Valais*. Ed. Ketty & Alexandre, 1991

Dr H. FAES et G.A. PIGUET – *Contribution à la reconstitution du vignoble du Canton du Valais. Répartition du calcaire dans les sols de vignoble valaisan*. Impr. Fédératives, Berne - 1930

J. LOUP – *Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards*. Impr. Allier, Grenoble, 1965

J. NICOLLIER – *Les cépages du vignoble valaisan autrefois et dans le 20<sup>e</sup> siècle*. Coll. Les Propos de l'Ordre de la Channe, n° 23.

Dépouillement des archives communales de Bourg-Saint-Pierre, de Bovernier, de Liddes, de Sembrancher, de Vollèges, aux Archives Cantonales de Sion.

Archives du CREPA.

## Remerciements à

Bertrand Deslarzes de Vollèges, Pierre Dubuis de Salins, Daniel Emonet, Eliane Emonet et Lucien Rosset, tous de Sembrancher.